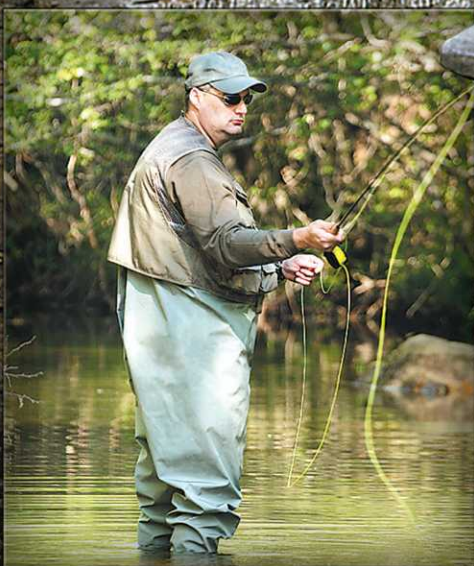


# PROFITE





reportage publicitaire

# Pêcher au Québec

La pêche est une activité agréable et excitante, accessible à tous. On peut pêcher seul, en groupe ou en famille, dans les lacs ou les rivières et tenter de

capturer différentes espèces. Même s'il s'agit d'une ressource naturelle renouvelable, celle-ci est fragile. Il y a donc quelques règles de base à connaître avant

de pêcher.

## Un permis ?

Mises à part quelques exceptions, un permis est requis pour pêcher et il faut le porter sur soi durant la pratique de l'activité. On peut se le procurer chez les agents de vente autorisés, qui sont généralement aussi des détaillants d'articles de chasse et de pêche, des dépanneurs, etc. Il peut être possible de pêcher sans avoir à acheter un permis. En effet, un enfant mineur peut toujours pêcher en vertu du permis de son parent. Aussi, une personne peut pêcher en vertu du permis de son conjoint à la condition de pêcher en sa compagnie, ou de porter ce permis sur elle.

## Où pêcher ?

La pêche est généralement permise partout au Québec. Bien que la plupart des plans d'eau du Québec soient publics, les terrains qui les bordent peuvent ne pas l'être, particulièrement dans le sud du Québec. Les terres qui ne sont pas privées appartiennent au domaine de l'État et l'accès en est libre. Cependant, une partie des terres du domaine de l'État est organisée en territoires structurés. Les zecs, pourvoies, parcs, réserves et aires fauniques communautaires sont des

territoires qui présentent des modalités particulières d'accès et pour lesquels il faut généralement payer certains droits pour pêcher et pour séjourner. En contrepartie, on y trouve des infrastructures plus élaborées selon les endroits, comme de l'hébergement en chalet et des embarcations.

## À combien de poissons ai-je droit ?

Il existe trois sortes de limite à la pêche

**La limite de prise quotidienne** correspond au nombre maximal de poissons que l'on peut prendre et garder en une journée, pour une espèce, dans une des 29 zones de pêche de la province. Les poissons consommés la journée même font partie de cette limite quotidienne. De plus, lorsqu'une personne pêche en vertu du permis d'une autre personne, elle n'a pas droit à sa propre limite de prise. Les poissons qu'elle capture doivent être inclus dans la limite du titulaire.

**La limite de possession** correspond au nombre de poissons d'une espèce que l'on peut avoir en sa possession en tout temps et en tout lieu, que ce soit sur le lieu de pêche, sur la route ou à la maison. Cette limite de possession est généralement égale à la limite de prise quotidienne. Lorsqu'on va à la pêche dans plus d'une zone, la limite de possession autorisée est égale à la plus élevée des limites permises pour l'espèce concernée.

Outre les limites de prise et de possession, il peut y avoir des *limites de taille* pour certaines

espèces et à certains endroits.

## Ce qu'il faut également savoir !

- Le nombre maximal d'hameçons qu'on peut avoir sur sa ligne est généralement de trois.
- Certains plans d'eau sont réservés à la pêche à la mouche.
- On peut pêcher la nuit, sauf dans une rivière à saumon.
- Les vers de terre et les sangsues sont autorisés sans restriction comme appâts.
- Dans la plupart des zones, les poissons (menés) sont interdits comme appâts.
- Lorsqu'on transporte du poisson, il faut s'assurer qu'on puisse en identifier l'espèce, en y laissant un morceau de peau par exemple.
- Si une limite de taille s'applique, on ne peut généralement pas découper les poissons concernés en filets; il faut aussi pouvoir les compter.
- Le poisson pris à la pêche sportive n'est pas destiné à la vente.

## Où se renseigner ?

La publication *La pêche sportive au Québec du ministère des Ressources naturelles et de la Faune* contient l'ensemble de la réglementation applicable à la pêche, tandis que les périodes de pêche et les cartes des zones sont accessibles dans le site Internet [www.mrn.gouv.qc.ca/faune/peche/index.jsp](http://www.mrn.gouv.qc.ca/faune/peche/index.jsp). Pour toute autre information, on peut également se renseigner par téléphone au 1 877 346-6763 ou consulter un agent de protection de la faune.





**PRONATURE**  
PLEIN AIR • CHASSE • PÊCHE

**MÉGA SPÉCIAL**

**9<sup>99</sup>\$**

Prix suggéré 20 \$

**ENSEMBLE À LANCER LÉGER**

- Canne 6 pi, action médium
- Moulinet WSP40



**AMUNDSON**

**Super spécial**

**16<sup>99</sup>\$**



**VESTE DE FLOTTAISON POPULAIRE**

- Modèle profilé maximisant le confort
- Taille universelle
- Approuvée par la Garde côtière canadienne

**SONAR HUMMINBIRD**

Modèle Piranha Max 210

Rég.: 159,99 \$

**SPÉCIAL**

**99<sup>99</sup>\$**



**Super spécial**

**49<sup>99</sup>\$**

**ENSEMBLE À LANCER LÉGER SEMI-PROFESSIONNEL**

- Moulinet Shimano (AX-2500RB)
- Canne Shimano STIMULA 6 1/2 PI (STS-66M2)
- Étui Pronature / Shimano (PRO544)



**SHIMANO**

Spéciaux en vigueur jusqu'au 10 mai 2009.

**652, boul. Thibeau, Trois-Rivières**  
(secteur Cap-de-la-Madeleine)

**819 373-6540**



**ARCTIC CAT**  
PLUS, POUR ALLER PLUS LOIN.

**NOUS PAYONS LES TAXES**

sur les VTT 2009 en inventaire.



**SUPER LIQUIDATION**

**VTT 650 ARCTIC CAT 2007-2008\***

À partir de **7 199\$**

plusieurs modèles disponibles

Aucune autre promotion ne s'applique sur les VTT 2007 et 2008. Le transport, la préparation et les taxes sont en sus pour les VTT 2007 et 2008.

**FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE!**

**NOUS EMBAUCHONS!**

Nous sommes à la recherche d'un commis de comptoir avec expérience en mécanique de petits moteurs pour notre magasin de Saint-Tite. Faites parvenir votre CV par télécopieur au 418 365-6601, ou par courriel à [gadam@jmsports.ca](mailto:gadam@jmsports.ca).

**ARCTIC CAT PROWLER**

**J.M. SPORTS**

(418) 365-6370  
890, route 153, St-Tite

[www.jmsports.ca](http://www.jmsports.ca)

**SUZUKI**

**ENR.**






**DU tir À LA ligne**  
INC.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

## Les pratiques interdites à la pêche

- Il est interdit de pêcher en vue de capturer volontairement une espèce de poisson pendant une période où la pêche de cette espèce est interdite.

- Il est interdit de vendre, d'acheter, de troquer ou d'offrir d'acheter les poissons suivants lorsqu'ils sont pris à la pêche sportive au Québec ou lorsqu'ils sont pris ailleurs en vertu d'un permis de pêche sportive : achigan, alose, anguille d'Amérique, bar rayé, bar blanc, barbotte, barbue de rivière, carpe, chevalier cuivré et chevalier de rivière, crapet, esturgeon, grand brochet, brochet maillé, doré, éperlan, lotte, marigane noire, maskinongé, perchaude, omble, ouananiche, saumon atlantique, tanche, touladi, truite arc-en-ciel et truite brune. De plus, il est interdit de vendre des poissons appâts capturés à la pêche sportive.

- Il est interdit de vendre, d'acheter ou d'avoir en sa possession du poisson pêché illégalement.



- Il est interdit à un non-bénéficiaire d'accepter de la part d'un bénéficiaire du droit d'exploitation prévu à la Loi sur les droits de chasse et de pêche dans les territoires de la Baie-James et du Nouveau-Québec tout poisson pris en vertu de ce droit à des fins d'usage personnel ou communautaire, à moins qu'il ne provienne d'une pêche commerciale autorisée.

- Il est interdit de pêcher à l'aide d'hameçons ou de crochets

manipulés de façon à percer le poisson dans une partie du corps autre que la bouche. Il est, par conséquent, interdit de garder un poisson pris intentionnellement de cette façon par une partie du corps autre que la bouche.

- Il est interdit de pêcher à partir d'un pont qui traverse une rivière à saumon ou son estuaire.

- Il est interdit de pêcher dans une rivière à saumon entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever. Pour connaître les heures des levers et couchers du soleil, vous pouvez consulter le journal local ou la Calculatrice des levers et couchers du Soleil du Conseil national de recherche du Canada à l'adresse [www.hia-ihc.nrc-cnrc.gc.ca/sunrise\\_f.html](http://www.hia-ihc.nrc-cnrc.gc.ca/sunrise_f.html). Notez que les données mentionnées sur ce site sont exprimées selon l'heure normale de l'Est.

- Il est interdit d'utiliser, pour

sortir de l'eau le poisson pris à la pêche sportive :

- un filet autre que l'épuisette;
- un serre-queue de plus de 2 m de longueur;
- une gaffe à ressort;
- une gaffe, quelle qu'elle soit, pour le saumon.

- Il est interdit d'avoir en sa possession, à moins de 100 m d'un lieu de pêche ou d'un cours d'eau, un engin de pêche dont l'usage est interdit sur le lieu même, sauf aux conditions prévues à la section Endroits réservés à la pêche à la mouche.

- Il est interdit de pêcher à moins de 25 verges (22,9 mètres) en aval de l'entrée inférieure d'une échelle à poisson ou passe migratoire en activité, ou d'un obstacle ou espace à sauter aménagé pour faciliter le passage du poisson.

- Il est interdit de laisser se gâter un poisson propre à la consommation humaine, qu'on a pris et gardé.

L'ÉVÉNEMENT C'EST LE **MOMENT DE PARTIR** en Honda

Prenez le sentier de l'été avec ces offres exceptionnelles sur un VTT TRX420FPE/FPM/FM 2009 neuf de Honda.



TRX420FPE PDSF 9 099\$

**500\$**

RECEVEZ DE RABAIS DU MANUFACTURIER À L'ACHAT D'UN TRX420FPE 2009

VOTRE PRIX **8 599\$\***

TRX420FPM PDSF 8 599\$ VOTRE PRIX **8 099\$\***

RECEVEZ DE RABAIS DU MANUFACTURIER

TRX420FM PDSF 7 995\$ VOTRE PRIX **7 499\$\***

RECEVEZ DE RABAIS DU MANUFACTURIER

CARACTÉRISTIQUES

Levier de sélection du mode d'entraînement 2RM/4RM  
Moteur de 420 cm<sup>3</sup> à injection d'essence, refroidi au liquide  
Transmission manuelle ou à sélection électrique des vitesses  
Direction assistée électrique disponible  
Qualité et fiabilité Honda

Découvrez à [honda.ca](http://honda.ca) des offres sur d'autres VTT Honda.

**GARAGE G. CHAMPAGNE**  
LAC-AUX-SABLES  
83, rue Principale • 418 336-2920

3346161-P

3346161-P

**POURVOIRIE du Lac Blanc**

**UN OASIS EN PLEINE FORÊT**

- 3 500 hectares de forêt • 12 lacs
- Une auberge de forêt 5 étoiles
- Des chalets confortables
- Une expérience gastronomique
- Des décors bucoliques

• **Et Gaston,**  
un patron des plus sympathique!

\* \* \*

**EN HIVER OU EN ÉTÉ,**  
une multitude d'activités pour tous!



819 265-4242  
[www.pourvoirielacblanc.com](http://www.pourvoirielacblanc.com)

LE NOUVELLISTE | LE JEUDI 7 MAI 2009

3A



reportage publicitaire

# Les principales nouveautés pour la saison de pêche 2009

- Nouvelles règles relatives aux engins de pêche que l'on peut utiliser dans une rivière à saumon ou dans un plan d'eau réservé à la pêche à la mouche.

- Interdiction d'utiliser un hameçon comportant plus de deux pointes dans une rivière à saumon pendant une période de pêche au saumon.

- Interdiction d'utiliser plus de deux mouches artificielles dans une rivière à saumon ou dans un plan d'eau réservé à la pêche à la mouche.

- Possibilité pour une personne d'avoir en sa possession, à certaines conditions, un engin de pêche à moins de 100 mètres d'un plan d'eau où son utilisation est interdite.

**- Instauration d'un permis pour remplacer un permis perdu, volé ou rendu inutilisable.**

- Instauration d'une limite de taille pour le doré dans la zone 4.

- Instauration d'une limite de taille pour le doré dans la zone 6.

- Interdiction de pêcher les mollusques d'eau douce, sauf les moules zébrées et les moules quaggas.

**- Interdiction de pêcher dans une réserve écologique.**

- Instauration d'une période de pêche d'hiver pour certaines espèces dans la zone 18.

- Interdiction de pêcher les chevaliers et les meuniers dans certaines eaux de la rivière des Prairies, de la rivière des Milles-îles, de la rivière Richelieu et du fleuve Saint-Laurent (zone 8).

- Interdiction d'utiliser ou d'avoir en sa possession des poissons appâts morts ou vivants dans l'aire faunique communautaire du réservoir Gouin (zone 14).

- Possibilité d'utiliser le capelan, le hareng et les maquereaux comme poissons appâts.



- Interdiction d'utiliser le fouille-roche gris comme poison appât.

- Instauration d'une limite de taille de 38 cm pour le doré dans la zone 25.

- Instauration d'une limite de taille de 97 cm pour l'esturgeon dans la zone 25.

- Instauration d'une limite de prise pour le corégone [12] dans la zone 25.

- Instauration d'une limite de taille pour le doré dans certains secteurs de la rivière du Lièvre et de la rivière Kiamika (zone 10).

- Nouvelles modalités d'enregistrement dans les rivières à saumon de la zone 23.

- Possibilité de pêcher au harpon et à la lance pour certaines espèces dans les eaux intérieures des Îles-de-la-Madeleine (zone 21).

- Instauration d'une limite de taille pour le doré dans le réservoir Mitchinamecus (zone 15).

- Nouvelles règles de pêche dans certains secteurs de la rivière Jacques-Cartier (zone 27).

- Nouvelles limites de prise pour les ombles dans certains secteurs des rivières Éternité et Saint-Jean (zone 28).

**- Nouvelles limites de prise pour l'omble chevalier dans les zecs, réserves fauniques, parcs nationaux et pourvoiries avec droits exclusifs de la zone 27.**

- Nouvelles règles de pêche pour la rivière Saine-Marguerite (zone 28).

- Instauration d'une limite de taille pour le touladi et de nouvelles règles de pêche dans un secteur de la rivière Ouareau (zone 9).

- Nouvelles règles de pêche pour l'aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre.

- Nouvelles règles de pêche pour l'aire faunique communautaire du réservoir Gouin (zone 14).

- Nouvelles règles de pêche pour l'aire faunique communautaire du Lac-Saint-Jean (zone 28).

- Possibilité de pêcher l'éperlan à l'épuisette et au carrelet dans les tributaires des lacs Carré, Ouimet, Quenouille, Supérieur (zone 9) et Chaud (zone 11).

- Possibilité de pêcher l'éperlan à l'épuisette et au carrelet dans le lac des Écorces ainsi que ses tributaires (zone 10).

**- Obligation de blesser le moins possible un poisson que l'on remet à l'eau en toutes circonstances.**

## ZEC WESSONNEAU PROFITES-EN BIEN... ...MAIS PRENDS-EN SOIN OUVERTURE LE 8 MAI 2009



**Association Chasse et Pêche Fléchée inc.**  
Mandataire de la Zec Wessonneau  
2442, rue Dontigny  
La Tuque QC G9X 3N8  
Téléphone: **819 523-7365** - Télécopieur: **819 523-3776**

**POLARIS**  
SPORTSMAN  
TOURING  
800  
2009

**Venez nous voir,  
nous avons aussi la  
ligne « Ranger ».**

**Saint-Casimir Polaris inc.** 418 339-2250  
605, boul. de la Montagne, Saint-Casimir 1 800 463-2250

3321608

3346171

AVERTISSEMENT : La conduite en VTT présente des risques. Les VTT de cylindrée supérieure à 90 cm<sup>3</sup> sont réservés aux plus de 16 ans. Portez toujours un casque et suivez un cours de conduite. Les Industries Polaris ltée, 2003.



# La boutique l'Ami du moucheur

## Pour la passion de la pêche à la mouche

Paulo Levasseur ne s'y est pas trompé lorsqu'il s'est mis à la pêche à la mouche, il venait de découvrir un sport qui allait devenir une véritable passion, et un gagne-pain. Aujourd'hui, l'Ami du moucheur est vraiment la référence pour tout ce qui touche la pêche à la mouche. Même plus, l'Ami du moucheur est aujourd'hui reconnu au plan international. Grâce à Internet ainsi qu'à la passion de l'équipe, l'Ami du moucheur se recrute une belle clientèle dans plusieurs pays d'Europe et d'Extrême-Orient, une clientèle qui apprécie la qualité et l'efficacité des produits offerts, de même que le service des plus professionnels.

### 25 ans de passion

Cette année marque le 25<sup>e</sup> anniversaire d'existence de l'Ami du moucheur ! Pour l'occasion, toute l'équipe vous offre une série de spéciaux qui souligneront fièrement cet anniversaire qui sera célébré et ponctué tout au long de l'année par de nombreuses activités hors de l'ordinaire. En effet, tout au long de 2009, plusieurs tirages seront effectués, six par mois, pour une valeur totale en prix de près de 20 000 \$ ! Voilà, une façon originale de remercier tous les amis moucheurs qui leur sont fidèles depuis toutes ces années.



Patricia Levasseur, Thérèse Deschesnes, Tony Richard, Louise Samson, Manon Arcand, Martin Levasseur et Paulo Levasseur.

### Une boutique différente

L'Ami du moucheur, c'est une boutique différente qui réunit des spécialistes qui parlent, rêvent et fabriquent des mouches pour la pêche. Autour de lui, Paulo Levasseur a su réunir une belle équipe de passionnés, à commencer par son fils Martin, la relève, ainsi que sa fille Patricia.

On retrouve aussi Thérèse Deschesnes, Manon Arcand, de même que Louise Samson et Tony Richard. Ce sont tous des professionnels qui aiment

leur travail et qui tiennent à partager avec vous leurs secrets et leurs trucs.

En fait, ils répondent à toutes vos questions et consacrent beaucoup d'énergie à faire connaître la pêche à la mouche au grand public.

En passant, non seulement l'année 2009 marque-t-elle le 25<sup>e</sup> anniversaire du magasin, mais elle marque également une passation de pouvoir. En effet, depuis janvier dernier, Paulo Levasseur a légué les rênes de l'entreprise à son fils Martin qui

continuera à diriger, et ce, pour encore 25 ans, le magasin avec autant d'enthousiasme que son père. Mais ne vous en faites, pas Paulo demeurera présent en magasin pour plusieurs années encore afin de discuter et conseiller la clientèle.

### Un sport accessible

«Il est faux de croire que la pêche à la mouche est une activité coûteuse et que ce ne sont que des pêcheurs plus habiles qui la pratiquent. Bien au contraire, avec une bonne techni-

que et un bon équipement, tout le monde peut apprendre le lancer à la mouche, affirme Paulo Levasseur. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle on suggère aux clients de venir essayer plusieurs modèles de cannes avant de procéder à un achat. Il faut rejoindre les gens avec des produits de qualité, pas nécessairement chers, mais des produits qui durent longtemps et qui donnent satisfaction, donc un plus grand plaisir.»

### Une activité de détente

La pêche à la mouche, c'est vraiment un moment de détente, d'évasion. C'est le plaisir de prendre le temps, de regarder, d'observer, de souffler un peu. La pêche à la mouche tient autant de l'activité sportive que d'un état d'esprit particulier très près des préoccupations écologiques. En tout cas, c'est une activité qui véhicule de belles valeurs.

Nombreux sont les moucheurs qui remettent à l'eau leurs prises afin de préserver davantage la nature, les rivières et les poissons.

À tous les amateurs, leurs clients et amis, l'équipe de l'Ami du moucheur souhaite une bonne saison et invite les nouveaux intéressés à venir découvrir leur boutique et célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire.

# TOUT POUR LA PÊCHE À LA MOUCHE

## LE MONTAGE DE MOUCHES ET DE CANNES À MOUCHE

### VENDEUR AUTORISÉ :

ORVIS, SAGE, LOOMIS, SIMMS, ST-CROIX, PATAGONIA ET BIEN D'AUTRES

**CHOIX - QUALITÉ - SERVICE**

**L'Ami du Moucheur inc.**  
(Québec) Canada

7390, rue Notre-Dame Ouest  
Près du pont Laviolette  
Trois-Rivières

**819 377-4367**

1 800 567-8584

Site Internet : [www.amimoucheur.qc.ca](http://www.amimoucheur.qc.ca)  
courriel : [ami@amimoucheur.qc.ca](mailto:ami@amimoucheur.qc.ca)

3346493

*Cours de montage et de lancer à la mouche disponibles.*



**À votre service  
depuis maintenant  
25 ans!**



reportage publicitaire

# La protection des habitats fauniques



Il convient de rappeler aux pêcheurs que la loi protège les habitats fauniques. Ainsi, il est interdit à quiconque de faire, sans autorisation, une activité susceptible de modifier un élément biologique, physique ou chimique propre à l'habitat d'un animal ou du poisson. Dans le cas d'un pêcheur ou d'un villégiateur, cela peut signifier, par exemple, de :

- déverser de l'huile, de l'essence ou tout autre déchet ou substance toxique en tout lieu, mais particulièrement, dans le cas de l'habitat du poisson, dans un lac, un marais, un marécage,

- une plaine d'inondation et un cours d'eau;
- circuler à gué avec un véhicule motorisé dans de tels plans d'eau ou, encore, le long d'une rive ou d'un littoral;
- construire, sur de tels plans d'eau, un barrage qui, en plus d'empêcher la libre circulation du poisson, peut modifier son habitat;
- prélever ou déposer du gravier ou des roches dans le lit d'un tel cours d'eau ou d'y effectuer du remblayage.

N'oublions pas que même de petits travaux peuvent causer des dommages à l'habitat du

poisson. Si vous êtes témoin de tels actes, rapportez-les à un agent de protection de la faune en téléphonant à S.O.S. Braconnage au 1 800 463-2191 ou en vous rendant à un bureau de la protection de la faune. N'oublions pas que tout milieu où il y a de l'eau, même de façon périodique (au printemps, par exemple), peut être vital pour le poisson. Pour en savoir davantage sur la réglementation applicable, adressez-vous à un bureau du Ministère.

## Le droit de pêcher

Toute personne a le droit de pêcher conformément à la loi. Ce droit n'a cependant pas pour effet d'accorder à un pêcheur la priorité d'utilisation d'un territoire public au détriment des autres amateurs de plein air, pas plus qu'il ne lui accorde l'exclusivité de ce territoire. De plus, il est interdit de faire sciemment obstacle à une personne qui pêche légalement et qui a accédé de façon légitime au territoire où elle se trouve. Dans ce contexte, «faire obstacle» peut, entre autres, renvoyer

à l'un des éléments suivants :

- empêcher l'accès d'un pêcheur sur les lieux de pêche auxquels il a légalement le droit d'accéder;
- incommoder ou effaroucher un poisson par une présence humaine, animale ou autre, par un bruit ou une odeur;
- rendre inefficace un appât, un leurre, un agrès ou un engin destiné à la pêche.

Le droit de pêcher ne peut en aucun cas limiter le droit de propriété. Un propriétaire foncier peut jouir de sa propriété à sa

guise et accorder ou non l'accès à sa propriété à un pêcheur qui lui en fait la demande. Le partage du territoire par les utilisateurs doit se faire dans un esprit de cohabitation harmonieuse et de comportement éthique. Pour obtenir les tarifs de permis actuellement en vigueur, consultez le site Internet du ministère des Ressources naturelles et de la Faune à l'adresse [www.mrnf.gouv.qc.ca/fr/faune/permis-tarifs/](http://www.mrnf.gouv.qc.ca/fr/faune/permis-tarifs/) ou communiquez avec les services à la clientèle du Ministère au 1 877 346-6763.

## Transport, possession et identification du poisson

Toute personne qui transporte ou qui a en sa possession du poisson doit, à la demande d'un agent de protection de la faune ou d'un assistant à la protection de la faune, s'identifier et indiquer la provenance de ce poisson. Poissons vivants En tenant compte des périodes de pêche et des limites de prise applicables au lieu de pêche, un pêcheur peut posséder vivants,

durant sa pêche et sur le lieu de pêche, les poissons qu'il a capturés. Il est permis de transporter des poissons appâts vivants dans certaines zones. Poissons morts Lorsqu'on a en sa possession, ailleurs qu'à sa résidence permanente, du poisson pris à la pêche sportive, celui-ci doit être dans un état tel qu'on peut en déterminer l'espèce (par exemple, en laissant sur la chair suf-

fisamment de peau pour l'identifier), la longueur et le nombre. Lorsqu'une limite de taille s'applique, le poisson doit être transporté de manière à pouvoir en mesurer la longueur. Pour l'application de la limite de taille du doré dans les zones 4, 6, 10, 11, 12, 13, 15 et 16 lorsque le poisson est en filet, la peau doit adhérer complètement à la chair du filet sur toute sa longueur, comme il est indiqué dans la section Limites de prise, de possession et de taille du petit guide «La pêche sportive au Québec» publié par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec. Pour l'application de la limite de taille pour le doré dans la rivière des Outaouais (zone 25), le poisson doit demeurer entier. Il est interdit d'expédier hors du Québec du poisson pris à la pêche sportive dont la vente est interdite. Toutefois, il est permis d'emporter avec soi, en quittant le Québec, une quantité de poissons, qu'on a pris ou qu'on nous a donnés, égale à la limite de possession autorisée pour chaque espèce.

GA LE NOUVELLISTE | LE JEUDI 7 MAI 2009

**SPÉCIAL DU «BOSS»**  
10<sup>e</sup> anniversaire

Montage et préparation inclus

**GRATUIT TREVIL**

Valeur de 1000\$ à l'achat d'un Argo\*  
Jusqu'au 30 juin 2009\*

**Argo**

Leader mondial en véhicules amphibies

6 MODÈLES (6 x 6 OU 8 x 8)

**S.C. ATELIER MÉCANIQUE INC.**

VENTE ET SERVICE :

819 538-7199

3300, 4<sup>e</sup> Rue, Grand-Mère

24<sup>e</sup> ÉDITION 2009

Du 19 au 28 juin 2009  
à Saint-Alexis-des-Monts

+ de 50 000 \$ en prix pour le tournoi de pêche.

Courriel : [info@festivaldelatruitemouchetee.com](mailto:info@festivaldelatruitemouchetee.com)  
Site Web : [festivaldelatruitemouchetee.com](http://festivaldelatruitemouchetee.com)

Téléphone : 819 265-3889

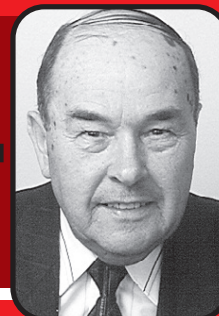
Festival de la truite Mouchetée  
SAINT-ALEXIS DES-MONTS

3321604



# VILLEMURE CHASSE ET PÊCHE inc.

## Les vrais spécialistes de la pêche



Claude Villemure

Jean Villemure

### 45 ANS À VOTRE SERVICE

#### COFFRE À PÊCHE PLANO 8616

- 6 tiroirs à diviseurs ajustables (38-46 comp.)
- Poignée sécuritaire et confortable
- Construction solide et fonctionnelle



**24<sup>99</sup>\$**



#### CAMÉRA DE SURVEILLANCE D40

- Caméra numérique de 4 MP
- Flash d'une portée de 30 pi
- Imprime la date et l'heure sur chaque photo
- Fonctionne avec 6 piles D ou une pile 12 volts (non incluses)

**SUPER SPÉCIAL 109<sup>99</sup>\$**

#### COUPEAU À FILETS

- Lame flexible 6,5 po Haute performance
- Acier super «Stainless» 420
- Poignée confortable antidérapante
- Étui solide en cuir



**MÉGA SPÉCIAL 6<sup>99</sup>\$**

#### CEINTURE DE FLOTTAISON GONFLABLE

- Confortable et sécuritaire
- Système de gonflement rapide (bonbonne) ou manuel
- Approuvée par Transport Canada
- Étui inclus



**SUPER SPÉCIAL 139<sup>99</sup>\$**

#### MÉGA SPÉCIAL 9<sup>99</sup>\$

Prix suggéré 20 \$

À l'achat de cet étui, obtenez GRATUITEMENT le Magazine Aventure Chasse & pêche printemps 2009 GRATUIT!

#### ÉTUI POUR CANNE ET MOULINET

- Pour canne à lancer léger
- 54 x 3 pouces de diamètre (PRO543)

#### ENSEMBLE COMPACT CANNE ET MOULINET «MED-LIGHT»

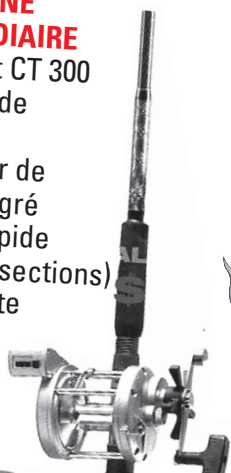
- Canne télescopique action
- Moulinet ouvert ou fermé (Spinning, Spincast)
- Ensemble de leurres avec boîte
- Étui de transport avec bandoulière
- Ensemble pratique et portatif

**29<sup>99</sup>\$**



#### ENSEMBLE DE PÊCHE À LA TRAÎNE INTERMÉDIAIRE

- Moulinet CT 300 à la grande capacité
- Compteur de ligne intégré
- Canne rapide de 7 pi (2 sections) en graphite modulaire
- Serviette utilitaire GRATUITE



GRATUIT

**SUPER SPÉCIAL 69<sup>99</sup>\$**



#### CARABINE MOSSBERG MODÈLE 802

**189<sup>95</sup>\$**

- Calibre 22 L.R.
- Chargeur détachable (10 coups)
- Canon 21 po « Chrome brossé »
- Crosse synthétique noire
- Mires ajustables

### TIRAGE D'UN ENSEMBLE CANNE ET MOULINET

VALEUR DE 100 \$



Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Déposez votre coupon dans la boîte chez Villemure Chasse et Pêche, aucun achat requis, tirage le 16 mai 2009.

VALIDE JUSQU'AU 16 MAI 2009

Droit réservé de limiter les quantités.

# Pronature

PLEIN AIR • CHASSE • PÊCHE

## VILLEMURE CHASSE & PÊCHE

1591, 9<sup>e</sup> AVENUE, GRAND-MÈRE  
819 538-8205

3316977



reportage publicitaire

# Les 12, 13 et 14 juin C'est la Fête de la pêche ! Une invitation à ne pas manquer !

Vous n'avez jamais pêché et vous aimeriez essayer ? Voilà l'occasion rêvée de le faire. La Fête de la pêche constitue en effet une chance unique dans l'année pour tous les résidents du Québec de pêcher sans permis partout au Québec. Que vous soyez débutant ou expérimenté dans le domaine, vous aurez le loisir de découvrir ou de redécouvrir les plaisirs de la pêche sur l'ensemble du territoire québécois.

**Vous n'avez jamais  
pêché et vous  
aimeriez essayer ?**

**Vous êtes un pêcheur ?**

Alors profitez de cette fête annuelle pour initier un être cher et lui transmettre votre passion pour cette activité qui peut se pratiquer presque n'importe où et à faible coût. En plus de communiquer votre savoir-faire, vous partagerez un moment



Sur la Zec Chapeau de paille, la pêche a été bonne pour Daniel Courchesnes, Guy Grenier et Donald Richard. À voir leur mine réjouie, il est vrai que la pêche, c'est la fête...

privilegié avec la personne que vous aimez !

**Pour les jeunes**

Les activités organisées le vendredi 12 juin s'adressent de façon spécifique aux jeunes du milieu scolaire ainsi qu'à leurs professeurs. Ceux-ci sont invités à participer à la Fête de la pêche, un événement se rattachant aux activités «nature» de leur école.

**Porte-parole**

Le pêcheur professionnel Patrick Campeau est le porte-parole de la Fête de la pêche. Tout au long de la fin de semaine, il sera présent sur certains sites de pêche afin de rencontrer les gens et livrer ses nombreux trucs de pêche.

Pour plus d'information et pour connaître les activités de la Fête de la pêche de votre région, visitez le site officiel du ministère Ressources naturelles et Faunes à l'adresse suivante : [www.fete-delapeche.gouv.qc.ca](http://www.fete-delapeche.gouv.qc.ca).



## Limite quotidienne de prise de poissons

La limite quotidienne de prise comprend les poissons pris et gardés. Les poissons remis à l'eau ne comptent pas dans la limite de prise.

Le titulaire d'un permis doit inclure dans sa limite les poissons pris et gardés par toutes les personnes qui pêchent en vertu de son permis. Cette limite comprend également les poissons pris et consommés au cours de la journée. Pour connaître le nombre maximal de poissons qu'il est permis de pré-

lever quotidiennement, incluant dans les parcs nationaux, les réserves fauniques ou les zecs, consultez la section Périodes de pêche et limites de prise dans le site Internet.

La limite de prise pour les ombles dans les zones 17 et 22 à 24 s'exprime aussi en poids. On calcule cette limite de poids de la façon suivante dans le cas de poissons qui ne sont pas entiers :

- le poids des poissons éviscérés X 1,25 ne doit pas dépasser

la limite de poids autorisée;  
- le poids des poissons éviscérés et étêtés X 1,66 ne doit pas dépasser la limite de poids autorisée;  
- le poids des poissons en filets X 3,5 ne doit pas dépasser la limite de poids autorisée.

**Note :** Il est interdit de continuer à pêcher une espèce de poisson au cours d'une journée après avoir pris et gardé, cette journée-là, dans un plan d'eau, la limite de prise prévue pour cette espèce dans ce plan d'eau, à moins que la pêche ne se continue dans un autre plan d'eau où la limite de prise prévue pour cette espèce est plus élevée.

**BATTERIE ET Équipement inc.**

**BATTERIES Expert**

Bonne pêche !

- Piles
- Batteries
- Chargeurs
- Énergie solaire

652, rue Saint-Georges, Trois-Rivières, 819 375-1487

3323217



**ZEC TAWACHICHE**

202, chemin Tawachiche, C.P. 1075  
Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0

**CHASSE, PÊCHE ET VILLÉGIATURE**

**NOUVEAU**  
Location de chalets

Pour information et réservation

Bureau : 418 289-4050

Poste d'accueil : 418 289-2059

# QUAIS PONTONS

## Une invention québécoise aux qualités multiples



Après huit années de recherche, l'entreprise Les Quais-Pontons de la Mauricie a annoncé récemment l'invention d'un flotteur qui se démarque de toute concurrence en terme de polyvalence et de performances : les flotteurs Quais-Pontons.

Fabriqué selon le même principe que les pare-chocs des automobiles, c'est-à-dire d'un cœur de polystyrène et d'une enveloppe de polyéthylène lui assurant une grande rigidité sur toute la longueur, le flotteur Quais-Pontons représente la solution d'avenir pour tous les projets de quai, de chalet, de marina ou de plateformes flottantes.

Très novateur, le produit comprend plus de 27 innovations reconnues par un brevet. Parmi elles, notons d'abord que

chacune des extrémités du flotteur est perforée afin de laisser pénétrer entre la coque et le polystyrène, environ 15 % d'eau; cette dernière agit ainsi comme ballast et lui procure une très grande stabilité. Et lorsqu'on ramène le flotteur sur la terre ferme, l'eau se retire et il redevient plus léger!

En outre, le produit a la forme d'un traîneau de motoneige et des extrémités aérodynamiques. Ce faisant, non seulement peut-on le glisser aisément dans l'eau et sur le sol, mais il est en mesure de surmonter aisément la plupart des obstacles.

Par ailleurs, comme le polyéthylène demeure flexible jusqu'à une température de -120 degrés Celsius, les flotteurs peuvent demeurer dans la glace tout l'hiver sans risque de bris. Par

conséquent, fini les quais flottants qu'il faut sortir de l'eau à l'automne et remettre en place quelques mois plus tard!

Notons en terminant que les flotteurs Quais-Pontons ont une longueur minimale de 15 pieds et sont extensibles à l'infini, puisque chaque flotteur supplémentaire peut s'insérer dans le précédent. Disponible en deux dimensions (12 pouces et 22 pouces de diamètre), ils offrent respectivement une capacité de portance de 65 et de 130 livres au pied linéaire.

Pour obtenir plus de détails :  
**819 535-5181** ou **1 877 644-5171** ou  
[www.pontoondocks.com](http://www.pontoondocks.com)

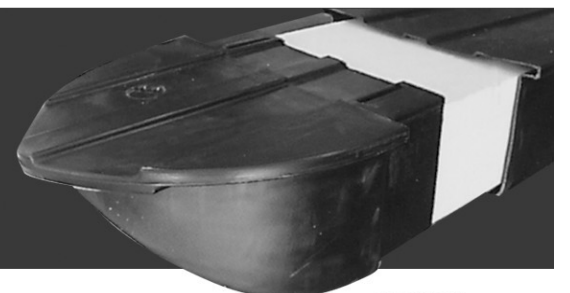
(PUBLIREPORTAGE)

### Système de quais et de flotteurs



### Un produit durable

Nos flotteurs sont munis d'une coque robuste en polyéthylène de première qualité. Le cœur du flotteur est fait de polystyrène à faible absorption d'eau.



*Profitez de votre été*

**Naviguez en toute  
sécurité**

**Naviguez en  
quai ponton**



*Une place au soleil toute la saison!*

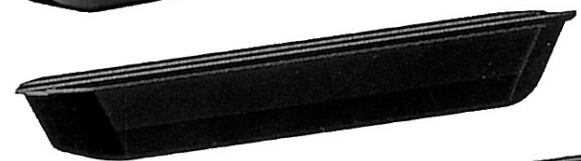
#### Flotteur de 12 po

Capacité de 65 livres/pied linéaire



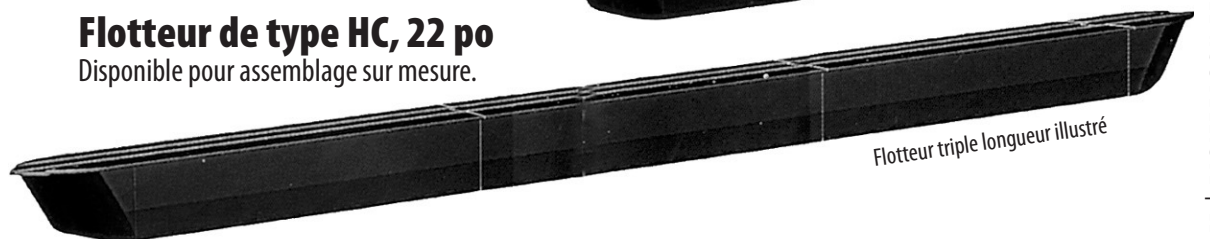
#### Flotteur de type HC, 22 po

Capacité de 130 livres/pied linéaire



#### Flotteur de type HC, 22 po

Disponible pour assemblage sur mesure.



Flotteur triple longueur illustré

Pour en savoir plus :

### LES QUAIS PONTONS DE LA MAURICIE INC.

500, boulevard Trudel Ouest, Saint-Boniface, (Québec) G0X 2L0

Téléphone : **819 535-5181** / Télécopieur : 819 535-1630

Sans frais : 1 877 644-5181

[www.quispontons.com](http://www.quispontons.com)



reportage publicitaire

# Les méthodes de pêche

La pêche sportive se pratique généralement à la ligne. Il est cependant permis d'utiliser l'arc, l'arbalète, ou le harpon en nageant, à certains endroits et pour certaines espèces. Il est également permis d'utiliser le carrelet, la bourolle, le harpon, la lance ou l'épuisette à certaines conditions.

**Note :** Sauf pour les mollusques et les crustacés, toute autre méthode de pêche est interdite à la pêche sportive.

## Pêche à la ligne

Pour la pêche à la ligne, la ligne peut être équipée de leurres artificiels, d'hameçons ou de mouches, appâtés ou non. Un hameçon peut être simple ou multiple. Un leurre artificiel ou une mouche compte pour un hameçon. La ligne ne doit pas avoir plus de trois hameçons. Des conditions particulières s'appliquent dans les cas suivants :

- dans la zone 25 et dans la partie du lac Saint-François située à l'ouest d'une ligne tirée à partir de la pointe Beaudette sur la rive nord à la pointe Saint-Louis sur la rive sud (zone 8), on peut utiliser quatre hameçons;
- le nombre d'hameçons n'est pas limité pour la pêche à l'éperlan dans la zone 21;
- lorsque la pêche à la ligne est autorisée dans une rivière à saumon pendant une période où la pêche au saumon est permise, une ligne ne peut avoir plus d'un hameçon comportant une ou deux pointes;
- lorsque la pêche à la ligne est autorisée dans une rivière à saumon pendant une période où la pêche au saumon est interdite, on peut utiliser un ou deux hameçons. Dans ce dernier cas, la combinaison d'hameçons utilisée ne peut compter plus de trois pointes au total.



Le pêcheur doit utiliser une seule ligne à la fois et la garder sous sa surveillance constante et immédiate. Pour la pêche d'hiver, le nombre de lignes autorisées diffère.

## Endroits réservés à la pêche à la mouche

Certains plans d'eau, généralement situés dans les zecs, sont réservés à la pêche à la mouche. Ces plans d'eau sont identifiés comme tels au poste d'enregistrement ou près du lieu de pêche. Dans ces cas, pour la pêche à la mouche, on doit respecter les règles suivantes :

- la pêche à la mouche doit s'effectuer au moyen d'une ligne à mouche (soie) non lestée, montée sur une canne conçue à cette fin, à laquelle sont attachées un maximum de deux mouches artificielles. Les deux

- hameçons ne peuvent compter au total plus de trois pointes;
- la mouche artificielle peut être composée d'une combinaison d'hameçons qui doit tenir compte de la taille maximale autorisée des hameçons représentée ci-après; une telle mouche ne doit jamais avoir plus de trois pointes;
- la mouche artificielle ne doit pas être rattachée à une ligne à cœur métallique;
- la mouche peut être garnie de soie, de clinquant, de laine, de tissus, de fourrure, de plumes ou d'autres matières semblables. Les tubes en laiton, en cuivre, en aluminium ou en plastique peuvent faire partie de la mouche, de même que l'épingle droite. Les tiges Waddington sont autorisées. Les yeux et têtes métalliques sont interdits;
- la mouche ne doit pas être munie d'un dispositif tournant

- ou ondulant ni de poids qui la font couler;
- la mouche ne doit pas être appâtée, à moins d'indication contraire dans la publication;
- la possession de tout autre engin de pêche est strictement interdite sur un plan d'eau réservé à la pêche à la mouche ou à moins de 100 m d'un tel plan d'eau, excepté :
- lorsqu'un tel engin se trouve dans un véhicule (sauf une embarcation) ou un bâtiment;
- lorsqu'une personne ne fait que traverser ou longer des eaux réservées à la pêche à la mouche pour pêcher dans d'autres eaux où l'utilisation de cet engin est permise. Dans ce cas, lorsque l'engin interdit est un hameçon autre qu'une mouche artificielle, celui-ci ne doit pas être fixé à la ligne et si cette personne est également en possession d'une canne, celle-ci doit être rendue

inopérante de l'une des façons suivantes :

- désassemblée en section;
- assemblée sans qu'un moulinet y soit fixé;
- rangée dans un étui fermé.

Ces conditions s'appliquent également dans les rivières à saumon aux endroits réservés à la pêche à la mouche seulement. À ces endroits, durant une période de pêche au saumon, on doit utiliser une seule mouche totalisant un maximum de deux pointes pour la pêche de toute espèce. En dehors de cette période, on peut utiliser jusqu'à deux mouches artificielles totalisant un maximum de trois pointes si la pêche est autorisée pour les autres espèces que le saumon.

## Pêche à l'arc, à l'arbalète et au harpon en nageant

La pêche au moyen d'un arc ou d'une arbalète est permise. Il est également permis d'utiliser un harpon en nageant (en apnée ou en plongée avec ou sans scaphandre). Ces engins sont cependant interdits pour la pêche du saumon, de la ouaniche, du maskinongé, du touladi et de l'esturgeon ainsi que pour la pêche de toute espèce de poisson aux endroits suivants :

- dans les zones 17 et 22 à 24;
- dans les plans d'eau réservés à la pêche à la mouche;
- dans les rivières à saumon;
- en deçà de 500 m en aval de tout point de l'embouchure d'une rivière à saumon des zones 18 à 20, 27 et 28, ou d'une rivière à saumon de la zone 21 située sur la rive nord du Saint-Laurent. De plus, la pêche avec un harpon en nageant est interdite dans certaines parties des rivières Saint-François (zone 4) et du Lièvre (zone 10). année.



PASSIONNÉS CHASSE & PÊCHE

## LE PLUS GRAND CHOIX D'ARTICLES DE CHASSE ET PÊCHE EN MAURICIE

### 2 pour 1 sur LEURRES « KO-MAN-CHI » Valable pour 3 jours seulement, 7, 8 et 9 mai

\*Avec présentation de cette publicité

## FIL À PÊCHE GRATUIT

(UN REBOBINAGE DE MOULINET PAR CLIENT)

\*Avec présentation de cette publicité



Plus vaste local pour

mieux vous servir!

2483, boul. des Récollets, Trois-Rivières 819 375-5777

Destination  
plein air

**STIHL®****DE  
BONNES  
AFFAIRES  
AVEC  
STIHL®****POUR UN TEMPS LIMITÉ****149<sup>95</sup> \$**

Coupe-herbe à essence FS 38

**POUR UN  
TRAVAIL FACILE****LÉGER ET PUISSANT****179<sup>95</sup> \$**

Souffleur à essence BG 55

**PÈSE SEULEMENT  
4,1 kg / 9,0 lb****DE GROSSES ÉCONOMIES****199<sup>95</sup> \$**

Taille-haie électrique HSE 60

120 volt / 0,5 kW

**PRIX IMBATTABLE****239<sup>95</sup> \$**

Scie à chaîne à essence MS 170

30,1 cc /  
1,3 kWavec guide-chaîne  
de 15"/16"**Pourquoi la marque légendaire STIHL n'est-elle pas vendue chez Home Depot<sup>MD</sup> ou Canadian Tire<sup>MD</sup> ?**

Nous pouvons vous donner plus de 900 bonnes raisons: notre réseau de détaillants indépendants STIHL à travers le pays. Nous comptons sur eux chaque jour et vous le pouvez aussi, que ce soit pour une démonstration de produit, une discussion

franche, de bons conseils sur les produits STIHL ou encore un service expert et rapide, sur place. De plus, ils garantissent et assemblent chaque produit, puisqu'ils ne vous vendront pas un produit STIHL dans une boîte, contrairement à d'autres.

**Pour de formidables économies et un service hors pair,**  
visitez aujourd'hui l'un de vos 10 détaillants STIHL en Mauricie.

ÉQUIPEMENT MOTORISÉ LES CHUTES INC.	975, 5E AVENUE	SHAWINIGAN-SUD	819 537-5136
GARAGE RAYMOND HACHÉ	514, SAINT-VICTOIRE	YAMACHICHE	819 296-2292
LOCATION TROIS-RIVIÈRES	3790, BOUL. BÉCANCOUR	BÉCANCOUR	819 298-3141
MACHINERIE BARON ET TOUSIGNANT LTÉE.	7515, BOUL. DES FORGES	TROIS-RIVIÈRES	819 378-3472
MAJOR MINI-MOTEUR INC.	541, BOUL. SAINTE-MADELEINE	TROIS-RIVIÈRES (SECTEUR CAP-DE-LA-MADELEINE)	819 372-0399
MICH. ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS ENR.	1620, TRUDEL EST	SAINT-BONIFACE	819 535-3373
MICHEL GENEST	37, RUE DÉRY	SAINT-STANISLAS	418 328-3752
NAUTICO LA TUQUE INC.	1041, DES ÉRABLES	LA TUQUE	819 523-7092
PASSION SPORT INC.	731, BOUL. SAINT-LAURENT EST	LOUISEVILLE	819 228-2066
PRO SPORTS MAURICIE	645, ROUTE 153	SAINT-TITE	418 365-3223

\* FS 45 illustré ci-dessus.

Home Depot<sup>MD</sup> et Canadian Tire<sup>MD</sup> sont des marques de commerce déposées de leur compagnie respective.

Les taxes TVH, TVP, TPS, TVQ applicables ne sont pas comprises dans les prix. STIHL n'est pas responsable des erreurs d'impression. Les prix de la promotion sont en vigueur jusqu'au 30 juin 2009 chez les détaillants participants. Pour un temps limité. Visitez votre détaillant pour plus de détails. Sous réserve de disponibilité et de la participation du détaillant. © 2009 STIHL Limitée.

[www.stihl.ca](http://www.stihl.ca)

# La dernière escale avant VOTRE EXCURSION!



SHIMANO

CASQUETTE  
**GRATUITE!**  
Valeur de 19,95\$

## ENSEMBLE LANCER LÉGER

Stimula 6'6", action moyenne.  
Moulinet Sienna 2500 FB.  
4 roulements à billes.  
N° 233815.  
Cour.: 79,95

**SPÉCIAL**  
**39<sup>95</sup>\$**



Rapala

## COUPEAU À FILET

Lame de 6". Acier  
inoxydable. Étui de cuir  
et aiguisoir inclus.  
N° 102987.  
Cour.: 14,95

**SPÉCIAL**  
**9<sup>95</sup>\$**



LATULIPPE

EXCLUSIF

## SAC À POISSON

Isolé. Doublure amovible, lavable.  
Courroie de transport.  
N° 168478.  
Cour.: 21,95

**SPÉCIAL**  
**16<sup>95</sup>\$**



Bushnell

## GPS « BACKTRACK »

Mémoire 3 positions.  
Cordon et housse inclus.  
N° 233991.

**SEULEMENT**  
**64<sup>95</sup>\$**



LATULIPPE

EXCLUSIF

## ÉTUI ENS. À MOUCHER

Fait de polyester 600 deniers.  
Tube en PVC. Jusqu'à 9'.  
N° 196941.  
Cour.: 21,95

**SPÉCIAL**  
**14<sup>95</sup>\$**



Rapala

## COUPEAU À FILET ÉLECTRIQUE

Rechargeable AC/DC. Autonomie  
d'environ 25 minutes.  
Lame de 7,5".  
N° 198153.  
Cour.: 64,95

**SPÉCIAL**  
**54<sup>95</sup>\$**



Rapala

## CANNE LANCER LÉGER

Série « Magnum ». Longueur 6'6".  
4 sections. Action moyenne.  
Tube rigide pour transport inclus.  
N° 234269.  
Cour.: 59,95

**SPÉCIAL**  
**49<sup>95</sup>\$**



LATULIPPE

EXCLUSIF

## VESTE DE PÊCHE

Modèle Triton. 35% coton,  
65% polyester. 20 poches.  
N° 193948.  
Cour.: 39,95

**SPÉCIAL**  
**29<sup>95</sup>\$**



FLUEGER  
QUALITY SINCE 1881

NOUVEAU

## ENS. À LANCER LÉGER ET À MOUCHER

ENS. LANCER LÉGER : canne lancer léger action moyenne. 5 sections. Moulinet lancer léger grandeur 30. Ambidextre. 4 roulements à billes. ENS. À MOUCHER : ensemble Purist 1394. Longueur 7'9". Moulinet avec soie #6. Ligne de réserve incluse. Coffret de voyage inclus.  
N° 239871.

**SEULEMENT**  
**99<sup>95</sup>\$**



MINNKOTA

## CHARGEUR DE BATTERIE

Portatif. Automatique. Affichage LED.  
Protection de polarité. Vérificateur  
de batterie inclus. Garantie: 3 ans.  
N° 237327.  
Cour.: 94,95

**SPÉCIAL**  
**79<sup>95</sup>\$**



CANON

## « DOWNRIGGER »

Modèle Easy-Troll HS. 50% plus  
rapide. Indicateur de  
profondeur. 100' de câble.  
N° 194920.  
Cour.: 207,95

**SPÉCIAL**  
**179<sup>95</sup>\$**



GARMIN

GARANTIE:  
1 AN!

## GPS NUVI 370

Routier. Rechargeable. Cartes  
Canada, États-Unis, Europe.  
Accepte les cartes SD. Support,  
câble 12V et étui inclus.  
N° 236820.  
Cour.: 389,95

**SPÉCIAL**  
**299<sup>95</sup>\$**

\*MODÈLE REMIS À NEUF



imago

EXCLUSIF

ÉTUI INCLUS!  
Valeur de 39,95\$

## ENSEMBLE À MOUCHER

Action moyenne-rapide. 8'6",  
soie #5, 9', soie #6. Moulinet  
Okuma Sierra 8/9.  
N° 182670. N° 182686.  
Cour.: 209,95

**SPÉCIAL**  
**179<sup>95</sup>\$**

\*AUSSI DISPONIBLE POUR SAUMON.



HUMMINBIRD

## SONAR 565 PT

Portatif. Écran 640x320px. Double  
faisceaux 20° et 60°. Étui, pile et  
chargeur inclus.  
N° 216276.  
Cour.: 324,95

**SPÉCIAL**  
**299<sup>95</sup>\$**



MINNKOTA

NOUVEAU

GARANTIE:  
3 ANS!

## MOTEUR ÉLECTRIQUE

Moteur Traxx 40.  
40 lb de poussée. Vitesse variable.  
Système « Maximizer »  
économiseur d'énergie.  
Poignée télescopique.  
N° 237324.

**SEULEMENT**  
**359<sup>95</sup>\$**

PRÉVISIONS DE  
PÊCHE 2009  
disponibles en magasin et au  
[www.latulippe.com](http://www.latulippe.com)



637, rue Saint-Vallier Ouest, Québec, 418-529-0024, [www.latulippe.com](http://www.latulippe.com)

\*Politique des meilleurs prix garantis : si vous trouvez meilleur prix en ville, Latulippe vous offre ce même prix.

Valide pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à changements sans préavis.